

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

Mai-juin 2017

L'édito du Maire

Editorial

Avec l'été qui arrive à grands pas, on pense tout de suite à vacances, détente, décompression, fêtes de famille, de voisins, d'amis, ...

En effet, en été, la vie tourne un peu au ralenti, c'est la saison idéale qui permet de se reposer, de souffler un peu, de se ressourcer, de voyager, etc...

Mon rôle est de rappeler que si on se relâche un peu, on doit malgré tout continuer à respecter les règles en vigueur de la vie en société : bruits, brûlages, vitesse, propreté, ... et que le non-respect entraîne une infraction sanctionnée notamment par la Gendarmerie.

Oui, je sais qu'il y a des personnes qui ont du mal à intégrer ces règles et que des tensions naissent parfois entre les habitants. La communication permet de les régler bien souvent. Alors n'hésitons pas à faire le premier pas.

Essayons, chacun d'entre nous, à notre niveau à multiplier les échanges afin de rendre la vie plus agréable.

Bel été à Vous, habitants (es) de Nancray

Le Maire

Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

Conseil du 18 mai 2017

Réfection du cheminement en bordure du cimetière et création d'un chemin piétonnier en bas de la rue des Pins en direction du cimetière – Lancement de l'opération et demande de subventions : selon les devis estimatifs, le coût s'élèverait à 6 170 € HT. 12 voix pour et 1 abstention.

Transfert des zones d'activités économiques (ZAE) : évaluation prévisionnelle des charges transférées : suite à l'extension du périmètre de la communauté d'agglomération, mise en place d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). 12 voix pour et 1 abstention.

Ratios d'avancement de grade : 12 voix pour, 1 abstention.

Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Nathalie LANTENOIS, Sylvie CATTET, Monique RAMEL, Barbara KURTZMANN, François MOREL, Anouck PRETTE, Cédric ROBERT et Stéphane SAUCE.

Absents avec pouvoir : Daniel ROLET et Jean SANCEY-RICHARD.

Absents : Norbert ANGUENOT et Valérie GERENT.



Journée Nettoyage des fontaines du village :

Dans la perspective de rendre agréable les promenades dans notre village, nous vous invitons à remettre en valeur le patrimoine architectural de Nancray par un nettoyage de printemps des fontaines.

Pour cela, nous convions toutes les personnes disponibles

samedi 10 juin à partir de **9h00**

au carrefour des rues de la Carrière, du Pont et de la Corvée, auprès de la fontaine **Pas de Cheval**.

Apportez vos pelles et pioches et votre bonne humeur ! ...



La vie associative



ACTUALITE DU CLUB

19 MARS 2017 : TOURNOI DE GILLEY



Maëlys FAVRE : 3^{ème}

Lorenzo NICOLET : 3^{ème}

Maxime FAVRE : 1^{er}

23 MARS 2017 : CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS PAR EQUIPES (SEYSSINET/GRENOBLE)

Alexandre GLEJZER et ses copains du Pôle Espoir représentaient le lycée St Jean de Besançon : l'équipe se classe 7^{ème} de la compétition.

26 MARS 2017 : TOURNOI DE BAUME LES DAMES



Lorenzo NICOLET : 1^{er}

Maëlys FAVRE : 3^{ème} Hugo BRACHET : 2^{ème}

01 AVRIL 2017 : TOURNOI JUDO CLUB VAL DE L'OGNON

Maxime FAVRE : 3^{ème}

01 AVRIL 2017 : 1/2 FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS A DIJON

Fin de saison pour Nicolas GLEJZER qui se blesse sérieusement (rupture des ligaments croisés) au 2^{ème} tour d'une compétition qui devait logiquement lui ouvrir les portes du championnat de France. Il reprendra les entraînements, après son opération, dans environ 8 mois.

2 AVRIL 2017 : TOURNOI DE VALDAHON

Maëlys FAVRE : 3^{ème}

Maxime FAVRE : 1^{er}

23 AVRIL 2017 : STAGE DE PAQUES



Le 1er groupe a travaillé pendant 2 jours les balayages alors que les plus grands ont étudié le Nage no kata.

En raison d'un effectif insuffisant, les séances du vendredi 21 ont dû malheureusement être annulées.

23 AVRIL 2017 : CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS

Pas de médaille pour Alexandre GLEJZER (AJBD 21-25) qui finit 7^{ème}.

Tout le monde l'attendait dans le dernier carré puisque durant toute la saison il n'est descendu qu'une seule fois du podium (5^{ème} à Nîmes) mais le stress, la fatigue et un manque évident d'agressivité ont mis un terme à un rêve qu'il était en passe de réaliser. Cela clôture tout de même une saison exceptionnelle qu'aucun judoka issu de notre club n'avait auparavant réalisée...

23 AVRIL 2017 : TOURNOI DE L'ISLE SUR LE DOUBS

Maëlys FAVRE : 1^{ère}

Maxime FAVRE : 2^{ème}

29 AVRIL 2017 : CENTRE OLYMPIQUE DE CETNIEWO (POLOGNE)



Alexandre GLEJZER (certes difficilement reconnaissable après son passage dans la catégorie blond - moins de 90 kg) a séjourné au Centre Olympique de CETNIEWO (Pologne) avec le Pôle Espoirs de Besançon. Le stage, suivi d'une compétition, était notamment encadré par des enseignants bourguignons et francs-comtois, dont Olivier CHAUVIN, notre entraîneur.

14 MAI 2017 : CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS (PARIS)

Alexandre GLEJZER, surclassé junior et combattant dans une nouvelle catégorie de poids n'a pu malheureusement rivaliser avec la sagesse et l'expérience d'un adversaire plus âgé qui le sort dès le 1^{er} tour.

QU'A CELA NE TIENNE, ALEX REJOINDRA LE POLE FRANCE DE STRASBOURG EN SEPTEMBRE...

Alexandre GLEJZER (AJBD 21-25) poursuit sa route sur le chemin du judo de haut-niveau et intégrera à la rentrée le Pôle France de Strasbourg. La suite logique qui vient récompenser une saison au cours de laquelle Alex a réussi de très grosses performances...

21 MAI 2017 : TOURNOI DE DEVECEY

Maëlys FAVRE et Lorenzo NICOLET, nos 2 compétiteurs qui participeront au tournoi international SolaninCup de Nowa Sol (Pologne) les 17 et 18 juin prochains, sont en forme puisqu'ils terminent tous deux à la 1^{ère} place du tournoi.

Hugo LOUVET : 1^{er}

Maxime FAVRE : 3^{ème}

Vous pouvez suivre l'actualité de notre club sur Internet : www.judoclubnancray.fr et www.facebook.com/judoclubnancray

✓ Ecole de Musique du Plateau

Bonjour à toutes et à tous,

La campagne Jouons la carte des musiques actuelles : <https://fr.ulule.com/emplateau/> , n'est pas terminée ! Il nous reste tout pile **15 jours pour atteindre et dépasser notre fantastique objectif** de 10 000 euros !!

La fin d'une campagne de financement participatif est toujours palpitante, car beaucoup de personnes attendent souvent le dernier moment pour apporter leur contribution ! Nous pouvons donc nous attendre à une progression constante !

Si la **réduction d'impôts** fonctionne pour les particuliers, elle fonctionne aussi **pour les entreprises** (à raison de 60% déductible), c'est pourquoi vous trouverez, sur demande mail ou téléphone, puis envoyé par email, un **dossier destiné aux entreprises**. Nous connaissons tous dans notre entourage un chef d'entreprise qu'il soit artisan, libéral ou industriel, pour qui nous sommes client ou ami ! Alors c'est l'occasion de leur proposer une **action utile, culturelle et économique !**

Pour les particuliers et les autres, **On vous explique tout ici !**

Depuis 3 ans, les grands élèves de l'Ecole de Musique du Plateau ont pu goûter au vrai matériel de scène grâce au partenariat avec le festival Saônorités. Et ils en redemandent...

Cette année c'est 8 groupes de musique actuelle qui se sont formés et vous régaleront les oreilles sur la scène du poulailler le 10 juin à Saône. Pour l'instant, ils répètent avec les moyens du bord (merci les profs qui courent partout pour essayer d'emprunter du matériel potable à leurs connaissances !).

Et vous avez pu très certainement assister à un des 12 concerts gratuits organisés par l'école de musique sur le plateau.

Les membres du bureau ont fait un rêve de ouf :

-et si l'école de musique avait du bon matos de sonorisation et d'enregistrement ?

-et si l'école offrait un créneau hebdomadaire pour permettre à des groupes de répéter coachés par un de nos profs ?

Pour réaliser ce rêve de ouf, l'école aurait pu tout simplement augmenter les tarifs....

Mais ils croient que la musique peut réinventer les mathématiques et que le participatif est une fonction exponentielle. (et surtout, ils veulent que la musique reste accessible...)

Alors les bénévoles de l'école de musique ont retrouvé leurs manches et :

-monté le dossier pour pouvoir émettre des reçus fiscaux à leurs donateurs.

-déposé un autre dossier à la fondation RTE qui a accepté de les soutenir en doublant les dons obtenus, via le dispositif ULULE.

RTE est l'entreprise qui est en train de rénover / construire des installations de transport d'électricité sur le plateau de Saône.

Résultat : Vous donnez 100 € à l'école de musique (vous pouvez donner moins.... mais aussi donner plus !) Cela ne vous coûte que 34 € (66% de crédit d'impôt pour les dons supérieurs à 30 € dans la limite de 20% de votre revenu imposable)

Et si votre don arrive avant le 14/06/2017 (date de clôture de notre projet sur Ulule) l'école de musique du plateau touchera 200 € avec l'abondement de la fondation RTE.

Bref,

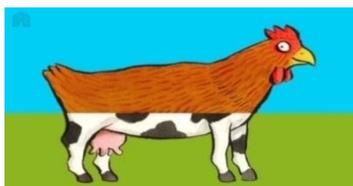
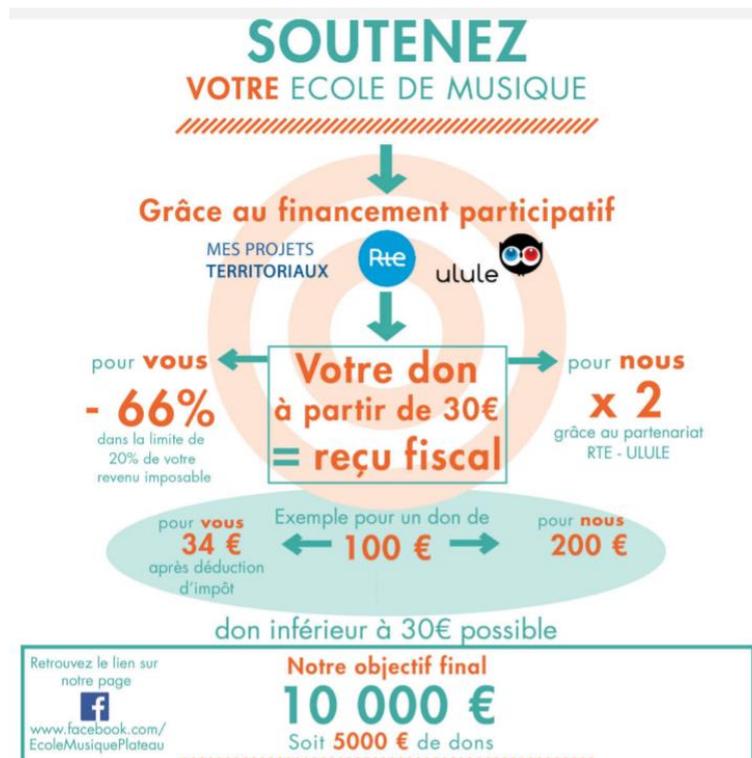
Si vous les aidez à récolter 5000 € (qui ne coûteront réellement que 1 700 € aux sympathiques donateurs grâce au crédit d'impôt) les musiciens du plateau disposeront de 10 000 € de matériel pour vous préparer des concerts inoubliables !

Et avec 5 000 € de plus, ils pourront s'enregistrer comme des vrais musiciens...qu'ils sont

Alors vite : rendez vous sur leur page ulule pour les détails de leur projet. <https://fr.ulule.com/emplateau/>

PSSST : faire un paiement en ligne n'est pas dans vos habitudes ? Ce n'est pas une raison pour stopper votre irrésistible envie de les soutenir : vous pouvez leur envoyer un chèque à l'ordre de l'école de musique duplateau. Ils s'occuperont de le déposer chez Ulule pour vous (et ils vous renverront le reçu fiscal si votre don est supérieur à 30 €)

RePSSST : faites passer le message à tout votre carnet d'adresse. Y compris aux entreprises de votre réseau : elles aussi pourront avoir un reçu fiscal et diminuer leurs impôts. MERCI



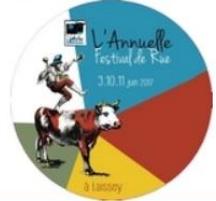
Pêle-mêle

✓ **L'Annuelle !**



Réservez dès maintenant vos places pour l'ANNUELLE !

réservations



L'association des Artistes à la campagne recherche des bénévoles

L'Annuelle des 9-10 & 11 juin à LAISSEY approche et nous allons avoir besoin de bras forts, d'idées originales, ... Des montages de chapiteaux, des buvettes à tenir, des stands à monter, des affiches à coller, des flyers à distribuer ... les tâches ne vont pas manquer OUI JE VEUX AIDER !!!

cliquez sur ce lien pour vous désinscrire

✓ **CEMEA**

Bonjour à tous,

Je vous informe que les Ceméa vont organiser cet été un **échange international de jeunes du 9 au 19 Juillet prochain à Morre**.

Il y aura une cinquantaine de jeunes de **14 à 17 ans de 5 pays différents** pour vivre des activités variées, de plein air, d'expression, culturelles, manuelles etc (comme on sait faire aux Ceméa) tout en réfléchissant à **l'égalité entre les filles et les garçons**. C'est la thématique de notre séjour.

Vous trouverez ci-joint les infos à transmettre aux jeunes que vous côtoyez dans votre vie professionnelle ou personnelle ainsi que la fiche d'inscription.

Dans tous les pays, les disparités entre hommes et femmes perdurent. Elles n'ont été abolies par aucune culture, aucune société et pèsent lourd dans la perpétuation des inégalités. Les femmes comptent près des deux-tiers des 776 millions d'adultes analphabètes dans le monde. Elles sont un peu partout des dirigeantes dynamiques et de puissantes avocates du changement, mais l'espace laissé à leur leadership et leur participation sociale et politique demeurent restreints. Par ailleurs, les différents médias, télévision, journaux, manuels scolaires véhiculent et renforcent encore davantage les différents stéréotypes, notamment ceux relatifs au genre. Il est primordial de réfléchir ensemble aux mécanismes à l'œuvre dans la construction des stéréotypes de genre afin que chacun-e, puisse choisir le court de sa vie, assumer ses choix et se projeter dans l'avenir selon sa personnalité, ses goûts, ses envies et changer le monde pour qu'il soit plus juste et solidaire. Alors nous nous mettons au défi de vivre un échange de jeunes où chacun sera l'égal-e de l'autre.

Estonie
Macédoine
Espagne
Tunisie
France

Nous vous proposons d'AGIR en participant à un échange de jeunes sur l'égalité entre les filles et les garçons

Vous avez entre 14 et 17 ans?

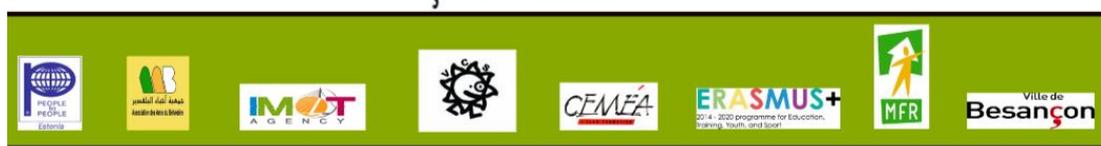
Vous souhaitez rencontrer des jeunes d'autres pays?

Vous avez envie de vivre des activités variées tout en réfléchissant à l'égalité entre les filles et les garçons?

NOUS VOUS ATTENDONS



A Besançon  du 9 au 19 Juillet 2017



PLANNING

L'échange se déroule en plusieurs phases

Les premiers jours seront consacrés à se connaître et pratiquer des activités ensemble (jeux de connaissance, jeux linguistiques, activités de découverte de l'environnement, découverte des pays avec des possibilités de cuisiner ensemble).

La deuxième phase consistera à découvrir différents moyens d'expression (photographie, vidéo, activités théâtrales, activités manuelles, activités d'écriture, cuisine, posters et logiciels de retouche photo et de design).

Lors de la deuxième phase, nous aurons plusieurs temps de réflexion, de partage et de travail sur l'égalité entre les filles et les garçons.

La troisième phase consistera pour les participants à s'exprimer sur la thématique en utilisant les différents moyens d'expression qu'ils auront découverts. En parallèle de ces projets, nous proposerons des ateliers permettant de appréhender les mécanismes à l'œuvre dans la construction de ces stéréotypes.

La dernière phase sera une phase de retransmission des travaux réalisés par les jeunes et de bilan.

les horaires :
10h - 12h
14h30 - 18h
20h-22h

Toutes les activités seront obligatoires les 3 premiers jours. Ensuite, les activités du matin (jusqu'à 11h30) seront facultatives.

ÊTRE UNE
Aventurière



HE, PSSST! TOI, L'ENFANT!
TU ES PEUT-ÊTRE UN
GARÇON, OU PEUT-ÊTRE UNE
FILLE. PEU IMPORTÉ, TU PEUX
QUAND MÊME...



QUE TU SOIS UNE FILLE OU
UN GARÇON, TU PEUX ÊTRE



INFOS PRATIQUES

Participation des participants

- 100 euros pour les français
- 10 euros par participant tunisien
- 74 euros par participant espagnol
- 12 euros par participant macédonien
- 32 euros par participant estonien
- + surplus des frais de voyage pour les participants des autres pays : 275 Euros aller-retour pris en charge

Voyage

Vous serez accompagnés par au moins un encadrant de chaque pays qui fera tout le voyage avec vous et sera avec vous pendant toute la durée de l'échange jusqu'au retour

Les Français se rendrons sur place par leurs propres moyens

Assurance

Chaque participant est chargé de prévoir une assurance santé et une assurance responsabilité civile.

Stockage sur le domaine communal :

Un peu partout dans le village, des piles de bois, des tas de terre ou des amas de pierres sont entassés sur les trottoirs, au bord des sentiers ...

Or, il arrive que ces stocks ne soient pas sur les propriétés de ceux qui les ont entreposés, et pour cause : ils sont sur des propriétés communales.

Le Maire doit donc donner son accord pour cette utilisation du domaine public dont il est responsable.

Aussi, si vous voulez amasser des matériaux, comme pour toute autre occupation du domaine communal, nous vous invitons à faire une demande écrite à la mairie auparavant.

Si cela ne dérange personne et ne nuit pas à la sécurité publique, le Maire pourra donner son accord.

Par avance, merci de bien respecter ces formalités.

Haies :



Elles sont très utiles dans l'écosystème, favorisant la biodiversité, protégeant du vent, améliorant la structure du sol et limitant l'érosion.

Elles ont un seul inconvénient, c'est quand elles débordent sur le domaine public et qu'elles empêchent la circulation sur les trottoirs.

Pensez à les tailler ! Vous pouvez le faire selon le calendrier lunaire ou selon votre humeur.

Entretien des trottoirs :



L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Mais qui dit voie publique renvoie logiquement la charge de cette responsabilité sur son propriétaire. Il est donc de la compétence du maire d'y pourvoir étant chargé de la voirie routière, ce qui comprend le domaine public routier et ses dépendances que sont les trottoirs.

Toutefois, le règlement sanitaire départemental type précise en son article 32 que « *les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments, de leurs abords et des clôtures* ». Or, par abords il faut entendre l'espace de proximité qui entoure ces immeubles, cet alentour étant interprété comme incluant le trottoir (ou assimilé) et son caniveau.

Merci de procéder à l'entretien des trottoirs et caniveaux au droit de vos habitations.